

Ephémères



CREPAN-FNE
Comité Régional
d'Etude pour la
Protection et
l'Aménagement
de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Basse-Normandie

154 rue d'Authie 14 000 Caen – Tel : 02 31 38 25 60 - crepan@gmail.com
site : crepan.free.fr

envoyé à 1500 destinataires directs



Editorial

Beaucoup de bonnes nouvelles internes pour le CREPAN pour “la rentrée “ ! Dans la conjoncture nationale actuelle, de mépris de l'environnement, cela mettra du baume au coeur de beaucoup d'entre nous.

D'abord, nous sommes heureux de saluer l'inauguration de la maison du vélo de Caen. Gageons que cela stimulera de manière forte les déplacements à vélo à la fois écologiques et économiques dans l'agglomération caennaise ! Un ministre se déplace à Ouistreham et rend hommage à l'action sur le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires menée par le CREPAN-FNE. Comment ne pas en être fiers ?

Enfin deux associations adhèrent au CREPAN. L'ANC, Abeille Normande du Calvados et ses 450 adhérents a choisi de rejoindre le CREPAN. L'ensemble des syndicats apicoles de ce département fait donc désormais partie du CREPAN-FNE puisque la fédération apicole du Calvados nous avait déjà rejoint il y a quelques années. Nous pourrons travailler ensemble autour de nombreuses problématiques environnementales et en premier lieu les pesticides et leur impact destructeur sur l'abeille et les autres pollinisateurs. Enfin, l'Association Jardine Ta Ville adhère au CREPAN-FNE. Cette association vient renforcer notre réseau jardin. Elle gère le jardin partagé pédagogique du parc de la venelle aux champs prêté par la ville de CAEN. Nous profitons de ces bonnes nouvelles pour vous inciter à vous impliquer comme bénévole auprès d'un de nos réseaux. Il reste tant à faire pour l'environnement !

Claudine Joly et Silvain Girodon



Le Réseau déchets recherche des bénévoles pour une action lors de la semaine de réduction des déchets : nov 2013.

Lors de la prochaine Semaine Européenne de réduction des déchets, le CREPAN mènera l'action commune proposée par France Nature Environnement : «La Consigne, c'est la consigne ! » qui demande le retour des bouteilles consignées. Cette action consistera à exposer sur un lieu public une présentation géométrique (pyramide, alignement, etc.) de bouteilles en verre, demander qu'elles soient re-remplies au lieu d'être jetées, mettre en avant les initiatives existantes, nationales ou locales, de réutilisation de bouteilles.

Nous sommes en train de construire cette action, mais nous vous proposons déjà de nous signaler votre intérêt pour participer à cette aventure (par exemple pour collecter des bouteilles, participer au stand, ou plus encore contacter des producteurs). Dans ce cas, merci de vous rapprocher de Nathalie au 06 87 47 94 03



Aidez nous à défendre nos valeurs et transmettez ces éphémères à vos amis ...

Sommaire

- **France Nature Environnement se retire des Etats Généraux de Modernisation du Droit de l'Environnement (EGMDE)**
- L'ANC adhère au CREPAN
- Inauguration de la maison du vélo
- Déchets nucléaires en Lorraine
- Un ministre vient saluer une initiative du CREPAN
- Les marais de la Dives
- Champignons
- Perturbateurs endocriniens
- Phytiatres >>>suite
- Voie verte Caen Clécy >>>suite



Le Calendrier

Sam 5 octobre: Escapade Nature à la colline aux oiseaux à Caen. RV 14h30 à l'entrée pour une promenade botanique tactile avec des déficients visuels, suivie d'un goûter-bilan à la Maison à énergie positive, sur les feuilles et leur rôle

Sam 12 octobre: PlageBarZoom n°4 RV 10h HERMANVILLE-SUR-MER, place du cuirassé Courbet en bord de mer. Zoom sur les mollusques

Les 9, 10, 11 novembre : Week end de travail au jardin partagé pédagogique de la venelle au champs. S'inscrire en téléphonant au CREPAN.

Sam 30 novembre : PlageBarZoom n° 5 RV 14h30 à OUISTREHAM , pointe du siège, au phare. Zoom sur les galets de silex

Tous les détails sont sur 
L'agenda participatif de l'écologie Bas-Normande créé et modéré par le

CREPAN

Et plein d'autres événements encore



France Nature Environnement se retire

des Etats Généraux de Modernisation du Droit de l'Environnement (EGMDE)

« En juillet dernier, nous avons clairement prévenu que, si des décisions sur les seuils ICPE des élevages porcins étaient prises en dehors des Etats généraux de modernisation du droit de l'environnement (EGMDE), nous quitterions ce processus. En effet, faire passer les élevages intensifs porcs sous le régime de l'enregistrement, régime beaucoup moins contraignant, est lourd

de conséquences environnementales et symboliquement très négatif à l'heure où la France va être lourdement condamnée pour mauvaise application de la Directive Nitrates. Au niveau de la méthode, prendre une telle décision sans concertation et sans que cela soit abordé au sein des EGMDE laisse à penser que ces derniers sont un processus alibi, pour nous occuper pendant que les décisions sont prises

ailleurs. »

FNE est retourné à la conférence environnementale des 20 et 21 septembre sans grand espoir, nous sommes compréhensifs, dans le dialogue envers et contre tout et tous, mais même les bornes ont des limites ...

Claudine Joly



Réseau agriculture

Un nouvel adhérent au CREPAN : l'Abeille Normande du Calvados



S'il est une catégorie de personnes qui possède des raisons supplémentaires d'être sensible à la qualité de l'environnement et donc de s'associer au CREPAN, c'est bien celle des apiculteurs.

Centenaire dynamique, l'Abeille Normande du Calvados (ANC) est l'institution qui, avec 448 adhérents à ce jour, fédère la majorité des apiculteurs du Calvados. Débutants ou chevronnés, amateurs ou professionnels, tous passionnés, ses adhérents partagent leurs connaissances et leurs expériences. Chacun pratique l'apiculture qui lui convient, avec les abeilles, avec les ruches, avec les méthodes de son choix.

Basées sur le volontariat, toutes les activités qu'elle propose sont animées par des bénévoles et orchestrées par un conseil d'une quinzaine d'administrateurs élus par les adhérents.

Sans but lucratif, l'ANC a pour objectifs de :

- promouvoir le développement de l'apiculture,
- former les apiculteurs,
- défendre les intérêts des apiculteurs,
- mutualiser les assurances et les achats de matériel,
- mettre en relation ses adhérents,
- sensibiliser le public et les adhérents aux questions environnementales et au respect de la biodiversité,
- soutenir les mouvements apicoles par son adhésion aux syndicats représentatifs, le « Syndicat National d'Apiculture » et l' « Union nationale de l'Apiculture Française ».

Fleurons de l'ANC, les deux ruchers-écoles, implantés l'un à Mondeville, l'autre à Croissanville, permettent aux débutants d'acquérir les bases de l'apiculture et aux plus expérimentés d'enrichir leurs connaissances. D'autres ateliers sont organisés :

- prêt de matériel, miellerie collective,
- section abeille noire (ruchers conservatoires),

- bibliothèque,
- concours de miels,
- voyages, repas & pique-niques.

L'ANC collabore avec les organisations apicoles des quatre autres départements normands au sein de l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Normandie (ADAN) et entretient des partenariats avec les villes de Mondeville et Caen, avec le Conseil Général du Calvados et le Conservatoire du littoral, la chambre d'agriculture, France Agrimer...

Quelques données chiffrées : 76% des adhérents possèdent moins de 10 ruches, 23% quelques dizaines de ruches, 1% a plus de 100 ruches,

Ces chiffres sont représentatifs de la situation au plan national et des tendances actuelles de l'apiculture : les professionnels sont largement minoritaires et, en dehors de quelques pluriactifs, c'est une pratique de loisir qui tend à se développer. Cette dernière s'impose « de facto » par sa dispersion sur le territoire, qui en fait un acteur précieux et incontournable de la biodiversité ; elle commence à faire l'objet d'un début timide de reconnaissance officielle qui admet le rôle des « microproducteurs ».

Enfin, l'ANC agit en étroite collaboration avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles du Calvados (GDSA 14), association sans but lucratif, qui, d'une façon générale, intervient dans tous les domaines concernant la santé du cheptel apiaire, en collaboration avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Jean-Marie Godier
Président de l'ANC
Vice-président du GDSA 14





Réseau transport

Inauguration de la maison du vélo



Ils sont venus, ils sont tous là ... et cela m'a fait chaud au cœur de les voir ainsi tous rassemblés, élus de tous bords et de tous poils venus de tout le département se prosterner en son palais devant la « Petite Reine ». Car la bicyclette, la petite reine du peuple n'est plus SDF. Elle a désormais sa maison en plein cœur de la ville, à deux pas de la gare, quai Hamelin. Et ce n'est pas une maisonnette mais bien plutôt un palais du vélo. La plus grande de ce genre en France! Il faut aller jusque chez nos voisins germaniques pour trouver plus grand. Ils ne se sont pas moqué de toi, les élus normands et les voilà en troupe dans leurs chars à 4 temps, venus recevoir l'onction cycliste. Cela nous a des airs de conversion massive au pays des viducasses ! Mais qui peut bien être à l'origine de ce mouvement ? Je reconnais dans la foule une barbe ou une pair de lunettes croisées souvent sur les pistes cyclables ...

Plus sérieusement, il faut rendre hommage à tous ceux, politiques, techniciens des services, associations qui ont porté ce projet jusqu'à ce moment de l'inauguration et qui continueront de le faire vivre.

Ce projet a été soutenu conjointement par la Région, le Département, la Ville de Caen, Viacité et l'Ademe.

C'est l'association Velisol' qui gère la maison du vélo. Cette jeune association qui n'a que 2 ans d'existence employait déjà pas moins de 8 salariés autour de l'autoréparation des vélos par les particuliers. Ce sont eux qui assurent l'accueil et l'animation à la maison du vélo. Ce sont eux aussi qui ont assuré

cet aménagement intérieur de l'atelier qui sort vraiment de l'ordinaire.



Mais faisons la visite, si vous voulez bien ... Le coordinateur de la maison du vélo, Arnaud Cottebrune-Lenoir est notre guide. Il nous présente une accumulation de pédales, de cale-pieds et de pignons qui n'est pas sans rappeler Arman. Visiblement, l'artiste du groupe s'est amusé. Dans la veine du néo réalisme, il dénonce la société de consommation mais surtout affirme par la répétition de la partie, son amour pour le tout : le vélocipède !



Quand on entre à la maison du vélo, on est accueilli par une pair de fauteuils confortables au design résolument contemporain comme on dit à la télé. A t'on passé commande à Starck ou à Ronan et Erwan Bouroullec pour une somme astronomique ? Que nenni ! Il s'agit là de l'œuvre d'un métallier du groupe. Les pieds, le dossier, les accotoirs sont en fourches de vélo. Une table basse dans le même style et un immense comptoir métallique complète le mobilier. Mais à bien y regarder, on découvre que ce comptoir est en fait une ancienne armoire métallique posée sur champs et retravaillée de manière à accueillir tout le matériel administratif et

informatique de l'association.



« RE-CYCLONS ! » s'affirme en capitales noir et rouge vif sur fond très blanc donnant à l'ensemble un petit air rétro mais propre. Et c'est vrai, ici on cycle et on recycle. Les vélos bien sûr que l'association revend « en panne » ! C'est à dire qu'il faut finir de les réparer soi même avec l'équipe. Pas question de passer à côté du cambouis !



Vous vous laverez les mains ensuite dans le petit évier de récupération que Mondrian n'aurait peut être pas désavoué. Jusqu'au présentoir de l'accueil qui est entièrement réalisé avec les cartons de livraison des vélos électriques mis en location.

Alors, allez voir dans votre garage s'il n'y a pas un vieux clou qui mérite d'être retapé. Cela vous fera le prétexte pour venir jeter un coup d'œil à ce nouveau lieu de l'art contemporain. Et en plus j'ai testé pour vous, l'équipe velisol' est terriblement efficace, très pédagogue et génialement sympathique : j'attends avec impatience ma prochaine crevaillon...

Silvain





Déchets nucléaires : CREPAN-FNE
solidaire de la Lorraine !

Réseau énergie



Les associations de défense de l'environnement ont boycotté le Débat Public nécessaire à la validation du projet CIGEO (Centre industriel de stockage géologique). Nous avons rencontré une représentante de l'association MIRABEL FNE à l'occasion des journées FNE sur l'énergie. La fédération lorraine souhaite populariser les raisons de son refus et sollicite la solidarité des associations à l'échelon national.

La France produit des déchets nucléaires sans avoir de solution pour s'en séparer. Les responsables annonçaient que le progrès technologique y pourvoirait ! La masse des déchets a atteint un tel niveau qu'il faut s'en débarrasser. A l'heure actuelle, des milliers tonnes de déchets hautement radioactifs à longue période, plus les courtes périodes etc La seule solution retenue est l'enfouissement à Bure à 500m de profondeur. La géologie a été décrétée idéale sans pousser loin les investigations. A 1000 mètres de profondeurs, il y a une nappe phréatique potentiellement propice à la géothermie. Un projet « flexible » et « évolutif » dit l'ANDRA. C'est avant tout un projet FLOU. La réaction de fission se poursuivra libérant de la chaleur et de l'hydrogène, les fûts enterrés pour des milliers d'années ne pourront que fuir et contaminer les eaux souterraines. Il n'y a réversibilité que pour quelques dizaines d'années. **CIGEO est irréversible et ingérable** en cas d'accident ! Il n'y a pas de débat possible sur ce projet ! Arrêtons de produire des déchets nucléaires sur des dizaines d'années supplémentaires : Programmons la sortie du nucléaire !

Pour de plus amples explications, rendez vous sur le site de Mirabel Ine.



Réseau déchets

Un ministre vient saluer
une initiative du CREPAN

Effervescence inhabituelle à la cantine scolaire de Ouistreham en ce début d'année scolaire ! Foule de journalistes, d'élus, Préfet en costume d'apparat... C'est en effet dans cette école du Calvados que M. Guillaume GAROT, Ministre délégué à l'Alimentation, est venu signer lundi 09 septembre dernier le pacte national anti gaspillage alimentaire, aux côtés de notre ami Bruno GENTY, Président de notre fédération nationale France Nature Environnement. Le Président du Conseil Régional de Basse-Normandie, Monsieur Laurent BEAUVAIS, a aussi apposé sa signature sur le pacte.

La venue du Ministre et de FNE dans notre région n'est pas le fruit du hasard, loin s'en faut. Depuis 2 ans maintenant, le CREPAN mène un important travail pour lutter contre ce scandale éthique et écologique que constitue le gaspillage alimentaire. Grâce au soutien sans faille du SYVEDAC, le CREPAN intervient notamment dans 8 établissements scolaires, dont Ouistreham, pour mieux comprendre et cerner cette problématique. Des actions concrètes ont été expérimentées pour réduire ce gaspillage, avec succès : moins 46 % de nourriture jetée à la poubelle dans cette école en 2013 !

Ce travail a donc été présenté par le CREPAN et la mairie de Ouistreham à ces visiteurs inhabituels. Merci à l'ensemble des militants du CREPAN s'étant mobilisés pour cette journée, ainsi qu'à l'équipe de salariés de FNE pour leur présence. Ne boudons pas notre plaisir, un membre du Gouvernement rendant visite au CREPAN n'est pas fréquent ! Cette venue ministérielle (en train, les temps changent!), outre l'éclairage médiatique, a incité la Région Basse-Normandie à manifester son intérêt pour lutter contre le gaspillage alimentaire au sein des lycées, dont la compétence relève de la collectivité. Le CREPAN doit rencontrer le Vice-Président François DUFOUR prochainement à ce sujet.

Et maintenant ?

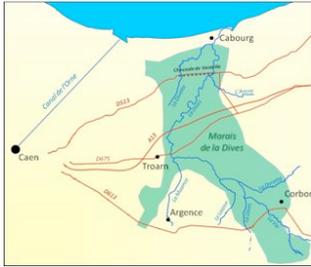
Espérons que la journée du 9 septembre donne un coup de fouet à la politique de réduction du gaspillage alimentaire dans notre région ! Nouveau rendez-vous le 16 octobre à l'occasion de la journée nationale de réduction du gaspillage alimentaire. Une réunion regroupant les différents acteurs régionaux se tiendra à Caen, le CREPAN comme toujours y prendra toute sa place et s'impliquera dans ces travaux, principalement sur la restauration collective et la sensibilisation des citoyens.

Nathalie invite toutes personnes du réseau intéressées par cette thématique (pour avoir des informations, pour agir, mener des actions...) à la contacter au 06 87 47 93 04





Les marais de la Dives, au sein de la vallée alluviale, couvrent environ 10000 hectares avec un « cœur humide » de 5000 hectares.



Ils sont situés entre l'estuaire de la Dives au Nord jusqu'à la RN 13 au Sud. Ils sont cernés par le cordon dunaire qui s'étend de Merville-Franceville à Cabourg, le haut Pays d'Auge à l'Est et la plaine céréalière de Caen à l'Ouest. Ce vaste ensemble humide original et rare, gagné sur la mer, est constitué de prairies de fauche et de pâtures bordées de fossés et canaux. Ils ont été creusés par l'Homme depuis le XI^{ème} siècle afin de drainer, assécher et **permettre l'activité principale : l'élevage** comme le montre la photo ci-dessous :



Le marais est une zone humide, réceptacle des eaux de pluie qui ruissellent depuis le bassin versant et s'accumulent sur un sol argileux donc imperméable.



Un dense réseau de canaux vise à drainer le marais pour le rendre cultivable en expulsant l'eau douce vers l'estuaire de la Dives, la Manche.

La gestion des niveaux d'eau n'est pas un problème simple à résoudre. Il faut en effet évacuer l'eau douce tout en empêchant les retours d'eau salée. En plus de la digue de front de mer qui protège les terres des fortes marées, les canaux débouchant sur le littoral sont équipés d'un système de soupape, appelé " portes à flots " .

Ce système est très efficace mais limite les temps d'évacuation (à marée basse) et donc les débits. En hiver, lorsque les pluies sont abondantes, il est fréquent que les bassins versants déversent plus d'eau sur le marais que ce qu'il est possible d'évacuer. Le marais est inondé on parle alors de **marais « blanc »** et si la Dives déborde c'est la crue qui reste inévitable.

L'été, la situation s'inverse. L'eau vient à manquer. Afin de conserver l'eau, les canaux sont équipés de multiples écluses et barrages. L'eau peut ainsi, par un jeu de vannes, transiter de la Dives vers les canaux desséchés pour alimenter cultures et bétail : **c'est l'irrigation**.

L'homme peut toutefois intervenir afin de limiter ou d'augmenter l'apport en eau néanmoins les marais de la Dives reste inondables et c'est primordial pour **la biodiversité**.

Nombreux habitants des 34 communes concernées « exploitent » ces marais à travers de nombreux loisirs comme la chasse, la pêche, la découverte de la Nature, etc.



Gabion



Cigogne blanche

Ses particularités résident par la présence dans ces milieux ouverts d'arbres, de haies et d'arbustes qui ponctuent les paysages : milieux très appréciés par un des fleurons des marais de la Dives : **la pie-grièche écorcheur**



Elle est inféodée aux nombreux arbustes épineux qui ponctuent les marais qui lui permettent de chasser à l'affût, y construire son nid et y faire son garde-manger avec les nombreux insectes qu'elle capture. C'est un excellent bio-indicateur de la richesse naturelle des milieux où elle niche puisque sa nourriture est essentiellement constituée de gros insectes de plus en

plus rares et marqueurs de la qualité écologique des Habitats.

Une faune et une flore remarquables s'épanouissent dans les 5000 hectares des marais classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique :

Quelques exemples:

Pour la flore, **72 espèces particulièrement remarquables** de par leur statut de protection (3 espèces à protection nationale et 13 espèces protégées en Basse-Normandie) et la faune : **137 espèces d'oiseaux** passent, nichent ou vivent toute l'année dans les marais de la Dives ! Avec la population de **cigognes blanches** (60 couples en 2013) et de **pie-grièche écorcheurs** (183 couples recensés en 2013 soit 50% de la population normande), les marais accueillent aussi des milliers de **canards de surface**, migrateurs et hivernants et de nombreux **limicoles en halte migratoire ou hivernage** comme le vanneau huppé, le courlis cendré, la barge à queue noire ou la bécassine des marais. La réserve ornithologique de la Fédération des Chasseurs du Calvados à Saint-Samson permet de les observer.



Autre exemple: En ce qui concerne les **libellules**, parmi les **26 espèces** connues dans le marais, 11 ont un statut rare à très rare dans le département du Calvados, 5 ont un statut très rare ou exceptionnellement observé.



Sur cette photo, une Nymphe au corps de feu se chauffe au soleil .../...



...

La découverte des marais de la Dives:

Pour découvrir ces multiples activités et les richesses naturelles des marais de la Dives, de multiples possibilités s'ouvrent aux intéressés et sont proposées par le Conseil Régional, le Conseil Général, les offices de tourisme, les communes et communautés de communes, le CPIE « Vallée d'Orne, les associations, etc. Des topoguides touristiques avec les chemins de

randonnées, le plan du Véloroute, les cartes de découverte des produits du terroir sont proposés, à souligner les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) qui proposent aux habitants des « Paniers » de produits issus de l'agriculture biologique afin de garantir les revenus des producteurs et la préservation des terres et de la biodiversité. Ces différents outils de découverte permettent de découvrir les richesses des marais comme les produits du terroir, les divers monuments par

exemple l'abbaye de Troarn et son histoire, les églises et chapelles des marais sans oublier la Nature intimement liée aux activités humaines en particulier l'élevage.

Marc Deflandres

Photos et infos de l'association des « Amis des Marais de la Dives » membre du CREPAN-FNE



Champignons

Réseau forêt

Cueillette des champignons :

Etant donnée la pression de cueillette devenue trop importante sur les champignons de nos forêts pour permettre un renouvellement correct des populations, un arrêté préfectoral encadre maintenant la cueillette des champignons dans les forêts domaniales des 3 départements de Basse-Normandie. Il indique principalement que la cueillette doit être limitée à un panier par cueilleur par jour, est interdite les mardis et jeudis, doit être pratiquée avec des objets tranchants et non arrachés pour éviter de détruire le mycélium (sorte de racines des champignons), est interdite dans les parcelles en régénération.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche initiée par l'ONF (Office national des Forêts). Faites passer le message !
Claudine JOLY

Perturbateurs endocriniens

Réseau santé

Pour info :

Paracétamol, aspirine et indométacine inhibent la production de testostérone chez l'adulte. Ce constat effectué par des chercheurs de l'Inserm incite à la vigilance chez les gros consommateurs d'antalgiques, notamment chez les sportifs de haut niveau. Dans certaines circonstances, les antalgiques les plus utilisés pourraient bien agir comme des perturbateurs endocriniens, au même titre que le bisphénol ou les phtalates tant décriés. C'est ce qu'indique une étude menée sur des échantillons de tissu testiculaire d'hommes adultes, mis en culture avec du paracétamol ou des anti-inflammatoires non stéroïdiens tels que l'aspirine et l'indométacine.

Claudine Joly

<http://www.inserm.fr/actualites/rubriques/actualites-recherche/les-antalgiques-sur-le-banc-des-perturbateurs-endocriniens>

Phytiatres

Réseau agriculture



(suite Ephémères précédents) :

Le rapport du Conseil Général à l'agriculture (CGAER) et la future loi sur l'agriculture enterrent la proposition de « phytiate » (médecin des plantes prescripteurs de pesticides) portée par France Nature Environnement. Trop complexe à créer, trop contraignant et de toute façon il est bien connu que les médecins humains n'ont pas empêché la consommation excessive d'antibiotiques (mais comment serait-ce sans les médecins, qui peut le dire ?), même chose pour les vétérinaires (et même réflexion). Certains d'entre eux n'ont-ils pas des intérêts à vendre ou des liens avec les firmes ? Comment contrôler cela (alors que la loi prévoit justement la mise en place de ce contrôle pour les vétérinaires) ? Evidemment, si l'on ne veut pas changer fondamentalement les choses, on peut toujours montrer les mauvaises brebis d'un troupeau, dire que la marche est trop haute, il est tellement plus simple de continuer comme avant. Le conseil sera toujours donné en très grande majorité par les distributeurs (et pourtant combien de témoignages sur le fait qu'ils poussent à la consommation !) et surtout, et les représentants des agriculteurs ont bien insisté là-dessus, ce qui compte, c'est qu'ils vont pouvoir continuer à faire ce qu'ils veulent chez eux.

Le changement, c'est maintenant ?

Claudine Joly



Voie Verte Calvados



Réseau biodiversité

A la suite de l'interpellation d'un naturaliste herpétologue (spécialiste des serpents) et du milieu associatif (CREPAN, GRAPE), le CG 14 a demandé des propositions de gestion de la situation (destruction d'habitats d'espèces protégées pour la mise en place de la Voie verte) au CPIE de la Vallée de l'Orne et a réuni un groupe de travail début août avec les acteurs impliqués et les associations. Une visite de terrain a été nécessaire pour mettre tout le monde d'accord sur les actions à réaliser, ces actions sont maintenant proposées à l'approbation des élus du Conseil Général. Espérons qu'ils sauront les valider, qu'elles seront effectivement mises en place sur le terrain et que tout cela aura servi pour éviter d'autres erreurs lors de la réalisation de la 3ème section. A suivre donc.

Claudine Joly